DIMANCHE 15 SEPTEMBRE

La porte des Monuments Historiques sera ouverte.

Depuis quelques années déjà, cette journée revêt de l'importance pour les amateurs de beaux monuments, d'architecture, de musées et vestiges.

Notre commune compte deux sites qui méritent la visite et qui ne sont pas ouverts en temps normal. C'est le moment rêvé pour franchir leur porte en compagnie de nos amis et de faire de ce traditionnel 3° dimanche de septembre une journée qui sort de l'ordinaire.

- Château : visite guidée de 15 h à 18 h
- Eglise: visite libre de 15 h à 18 h Architecture du XVI° siècle Statuaire de pierre et de bois Vitraux

Sarcophages.

Cette année la visite de l'église sera rehaussée par la prestation musicale de Mlle HASSEIS flûtiste et d'une pianiste qui interpréteront des oeuvres en harmonie avec le lieu (sonates, musique douce et de recueillement...)

Deux temps forts musicaux d'une durée de 30 minutes chacun sont prévus l'un à 15 h, l'autre à 17 heures. Les musiciens interviendront à d'autres reprises si cela est souhaité par les visiteurs.

Retenez votre après-midi!

LES INSCRIPTIONS AU RESTAU-RANT SCOLAIRE

Année 1991-1992

La Municipalité informe les parents des écoliers que le restaurant scolaire continuera à fonctionner à Saint-Parres-aux-Tertres à la rentrée de septembre dans les locaux du groupe Pierre Brossolette.

Y seront admis :

- les élèves fréquentant les écoles publiques primaires et maternelle de la Commune dont les parents (père et mère) travaillent. Un certificat des employeurs sera exigé.
- dans les autres cas, de caractère social notamment, le bénéfice de ce service n'interviendra qu'après examen particulier et dans la limite des places disponibles et des possibilités d'encadrement.

La prestation est à la charge des familles et payable mensuellement à l'avance.

LES INSCRIPTIONS SERONT PRISES A LA MAIRIE JUSQU'AU VENDREDI 19 JUILLET INCLUS A 18 HEURES DER-NIER DELAI.

Nota: Il n'y a de reconduction automatique des inscriptions d'une année sur l'autre. Prière donc de faire réinscrire les enfants même s'ils fréquentaient déjà le restaurant scolaire en 1990/1991, de même pour les certificats des employeurs.

Ces différents horaires sont suceptibles d'être modifiés en fonction de possibles modifications du calendrier scolaire. Renseignez-vous.



ANNEE SCOLAIRE 1991-1992

INSCRIPTIONS AUX GARDERIES

ECOLE MATERNELLE

La garderie fonctionnera gratuitement comme les années précédentes pour tous les enfants, que les parents travaillent ou non.

Les horaires seront les suivants :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

de 7 h 15 à 9 h

de 12 h 00 à 12 h 15

de 13 h 30 à 14 h 00

de 17 h à 18 h 30

Mercredi:

de 7 h 15 à 12 h 15

de 13 h 30 à 18 h 30

Samedi :

Période scolaire :

de 8 h à 9 h, de 12 h à 12 h 15

Toutefois les mercredis et pendant les vacances scolaires, les enfants dont les parents ne travaillent pas ne seront reçus que :

de 9 h 00 à 12 h 15

de 13 h 30 à 17 h 00

LES INSCRIPTIONS A LA GARDERIE DE LA MATERNELLE SONT PRISES LORS DE L'INSCRIPTION DE L'ENFANT A L'ECOLE.

ECOLES PRIMAIRES

La garderie se tiendra gratuitement dans la salle des Sociétés (ancienne salle du Conseil Municipal) de 7 h 15 à 8 h 45 pendant la période scolaire les lundi, mardi, jeudi, vendredi.

Elle ne fonctionnera pas les mercredi et samedi ni pendant les vacances scolaires

Elle sera ouverte à tous les enfants des classes primaires de la commune dont les père et mère travaillent (un certificat de l'employeur sera exigé).

POUR LA GARDERIE DU PRIMAIRE, LES INSCRIPTIONS SERONT PRISES A LA MAIRIE JUSQU'AU VENDREDI 19 JUILLET INCLUS à 18 H, DERNIER DELAI.

CAR SCOLAIRE

Dans le but d'assurer à la rentrée le transport par car aller le matin et retour le soir des enfants devant fréquenter des établissements scolaires de TROYES, d'une part, le collège de PONT SAINTE MARIE, d'autre part, les parents qui seraient intéressés sont priés de venir remplir une fiche d'inscription à la mairie de SAINT PARRES AUX TERTRES.

Les renseignements sont à fournir au plus tard le :

VENDREDI 2 AOUT 1991

FESTIVAL DU DISQUE DE COLLECTION

La municipalité, les membres du comité des Fêtes et tous les bénévoles ont le plaisir de vous annoncer la seconde édition du Festival du disque de collection.

C'est avec enthousiasme que la Société Aube Nautique remet à notre disposition ses vastes locaux.

Comme l'an passé, le festival devrait remporter un très grand succès, de nombreux ex-



posants sont attendus ainsi que quelques vedettes. Un "Pin's" sera en vente (à tirage limité) sur les lieux de cette manifestation où vous serez nombreux à venir.

Rendez-vous au 20 octobre 1991, dès 9 heures jusque 20 heures.



CANTO COMMANDEL

LACLERG

Divertion
TROYES

CHARGE

CH

ZAC Aire des Moissons - RN 19 Route de Chaumont - 10410 ST PARRES AUX TERTRES - Tél. 25.80.61.45